



Travail déprimant

Par Fab09

Bonjour, je me permet de vous contacter, car ma cousine ne sent plus bien au travail, elle est très déprimer, son patron lui parle très mal, avec ses collègues ça se passait bien au début mais à cause de la mauvaise organisation, (surcharge de travail, heure supplémentaire non rattraper et non payer, il manque des personnes qui ne sont pas remplacées), il y en a qui se prennent pour les chefs et lui parle très mal, et lui refuse même des congés. Quand elle était enceinte, elle a subi une "agression" verbale de la part de son patron ainsi qu'un geste porté sur elle. (c'était il y a 5 ans environ) ce stress aurait pu très bien être la cause de l'accouchement prématuré de 6 mois de son fils à cause d'une préclampsie. Elle veut partir de travail, mais le patron refuse une rupture conventionnelle. Elle suit un psychiatre à cause de tout ce qu'elle a subi, prend des cachets pour sa dépression et est régulière en maladie, mais jamais longtemps pour ne pas trop perdre le fil du travail. Elle aimait son travail mais elle en peut plus de subir, cette pression, ce mépris, cette organisation et leur parole.

Elle souhaiterait démissionner mais elle n'aura pas droit à l'allocation chômage le temps de pouvoir trouver un autre emploi.

Ma question : quel recours a-t-elle sachant que la rupture conventionnelle est refusée et que la démission ne lui donne aucun droit.

Je m'inquiète beaucoup pour elle, elle a des idées noires mais ne fait rien par rapport à son fils.

Je vous remercie de votre lecture, (désolé pour le roman et les fautes d'orthographe et de grammaire).

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement

Par ESP

Bonsoir

Il n'y a malheureusement peu de solutions.

Voir avec un syndicat pour, peut-être, envisager une action aux prud'hommes si des témoignages peuvent être recueillis.

Humainement, je pense qu'il faudrait qu'elle trouve la force de prendre une attitude pro-active, rejeter ce sentiment de victime et changer complètement de vie professionnelle.